



19PP05

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

NOUVEAU

OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS : LES CONDITIONS D'UNE OUVERTURE PORTEUSE DE VIE SOCIALE

Contexte

Réfléchir aux pratiques professionnelles nécessitera d'interroger comment l'ouverture et la vie sociale peuvent prendre forme pour les personnes souffrant de troubles cognitifs. Questionner ce que signifie qualité de vie reviendra à regarder sur le terrain si son sens recouvre la même réalité selon l'âge, l'expérience, le milieu socioculturel, les pathologies, les souhaits de chacun, comment la qualité de vie évolue et peut se maintenir à l'approche de la mort. Et si ce n'est pas le cas, alors qu'elle définition donner aux trois notions - ouverture, qualité de vie et vie sociale - pour que ces objectifs et nos pratiques ne soient pas réservés qu'à quelques-uns ?

Objectifs

- Mettre en évidence le rôle central de l'animation dans le maintien d'une vie sociale et d'une qualité de vie en établissement
- Accompagner les professionnels dans cette recommandation d'ouverture en comprenant ses fondements et ses paradoxes
- Ne pas réduire l'ouverture au seul support de vie sociale pour tous
- Outiller les professionnels pour créer des projets dynamiques impliquant le plus grand nombre de résidents
- Comprendre l'intérêt et les limites des différentes formes d'ouverture pour choisir les plus adaptés à leur établissement

Programme

- **Pourquoi l'ouverture** : rappel des origines de cette préconisation. Réalité actuelle des missions des établissements
- **Regard sur les recommandations** : les différents types d'ouverture
- **Pourquoi tant d'intérêt pour la vie sociale** : rappel des risques psychosociaux, besoins psychologiques...
- **Expériences d'ouverture** : qui est concerné, qui participe, quels bénéfices, pour qui, pour combien...
- **Intérêts et limites de l'ouverture** : la notion d'habitat et les règles du chez-soi
- **Exemple de l'intergénérationnel** : analyse des conditions d'une rencontre
- **Concevoir des activités ouvertes porteuses de vie sociale** : enjeux, précautions, méthodologie, professionnels impliqués...

Date(s) & Lieux :

14 novembre 2019 - Montpellier

17 octobre 2019 - Toulouse

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarifs :

280 € - Adhérent

350 € - Non-adhérent

Public :

Directeurs, cadres intermédiaires, animateurs

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et pratiques sur support écrit
- Echanges avec et entre les participants

Intervenant :

Véronique ROUX-COMPANG, formatrice et consultante

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation

